

Chargé-e de mission « Développement durable du territoire fluvial » - Syndicat du Haut-Rhône (dép.73)

Objectif de la Mission

COORDINATION DE LA DEMARCHE TERRITORIALE

Pour cette mission vous devrez :

Poursuivre la mise en œuvre du Schéma de Développement durable du Haut Rhône par la déclinaison de la stratégie de cohérence locale avec les partenaires du SDDHR.

Animer le réseau des partenaires locaux, préparation et conduite du dispositif de concertation (comité de pilotage, cellule technique et commissions).

Représenter et porter la démarche auprès des partenaires institutionnels du « Plan Rhône » (Agence de l'Eau, Région, DREAL, DIRRECTE, CNR).

Rédiger et diffuser les documents de synthèses et compte rendus.

Créer, gérer et alimenter le dispositif d'échange de données et d'informations (ftp ou site internet dédié).

Concevoir les outils de communication et de promotion du territoire liés à la démarche.

Evaluer la démarche.

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS LOCAUX

Pour cette mission vous devrez :

Promouvoir la stratégie de cohérence locale et les critères de labellisation "Plan Rhône" auprès des maîtres d'ouvrage locaux.

Soumettre les projets au Comité de pilotage pour leur harmonisation et leur validation au titre de la stratégie de cohérence locale.

Assister les maîtres d'ouvrage pour la rédaction des dossiers de demande et le recouvrement des subventions.

Mettre en œuvre le portage politique des projets validés par le Comité de pilotage auprès des financeurs du "Plan Rhône".

Proposer des actions transversales pouvant bénéficier à l'ensemble du territoire (études juridiques, éduc-tours, conférences thématiques, etc.).

Etablir une veille technique et juridique sur les thèmes visés par la démarche SDDHR.

RELATIONS FONCTIONNELLES

En tant que petite structure, le SHR demande un travail en équipe et une collaboration étroite entre tous les salariés, sous la responsabilité de la Présidente.

Participation en étroite collaboration avec les autres chargés de mission et principalement avec celui chargé de la gestion du SHR et la secrétaire comptable :

- A l'élaboration du budget,
- Aux demandes de subventions publiques ou privées pour le financement des missions conduites par le SHR,
- A la préparation des réunions du Comité Syndical et des réunions du Bureau,
- A la rédaction des comptes rendus des réunions du Comité Syndical,
- A la rédaction du rapport d'activité du SHR,
- A la rédaction du journal O Rhône ou toute autre publication du SHR
- A la rédaction et l'élaboration du guide du plaisancier
- A la rédaction et l'élaboration du dépliant vélo Rollers kayak

Profil

De formation supérieure en développement local/aménagement du territoire (bac+3 minimum).

Compétences dans l'accompagnement des porteurs de projets, notamment dans le domaine de l'aménagement du territoire et dans le montage de dossiers de demande de subvention.

Capacité à faire émerger des projets innovants et à faire intégrer des exigences environnementales et sociales dans les stratégies de développement local.

Capacités d'animation, de concertation (conduite de réunion, animation de réseau...) et de communication.

Bonne connaissance des collectivités territoriales.

Une expérience similaire réussie, même courte, et une connaissance des enjeux fluviaux serait un plus.

Qualités recherchées

Qualités relationnelles, capacité de travail en équipe, diplomatie
Qualités de communicant, aisance orale et écrite, force de proposition et de négociation
Capacités d'analyse, de synthèse,
Sens de l'organisation, disponibilité, polyvalence,
Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint...).

Modalités de recrutement

Poste basé à Yenne (Savoie)
Temps hebdomadaire de travail de 35h – Réunions en soirée – Déplacements sur le territoire.
CDD de 1 an à partir du 1er Août 2011, renouvelable jusqu'en 2013.
Rémunération 1560 € nets + régime indemnitaire + CNAS + prévoyance.
Permis B indispensable.

Date limite de candidature

Mercredi 15 juin 2011 à 12h00

(Entretiens semaines 27 et 28)

Candidature à adresser (lettre manuscrite et CV) à :

Mme Geneviève GANDY

Présidente du Syndicat du Haut-Rhône

« Le Lys » - Chemin du Port

73170 YENNE

ou par mail : c.dantin@haut-rhone.com

Renseignements complémentaires : Christine DANTIN : 04.79.36.78.92